

Conseil portuaire – Ports de La Teste-de-Buch



La Teste-de-Buch le 13 décembre 2022



Ordre du jour

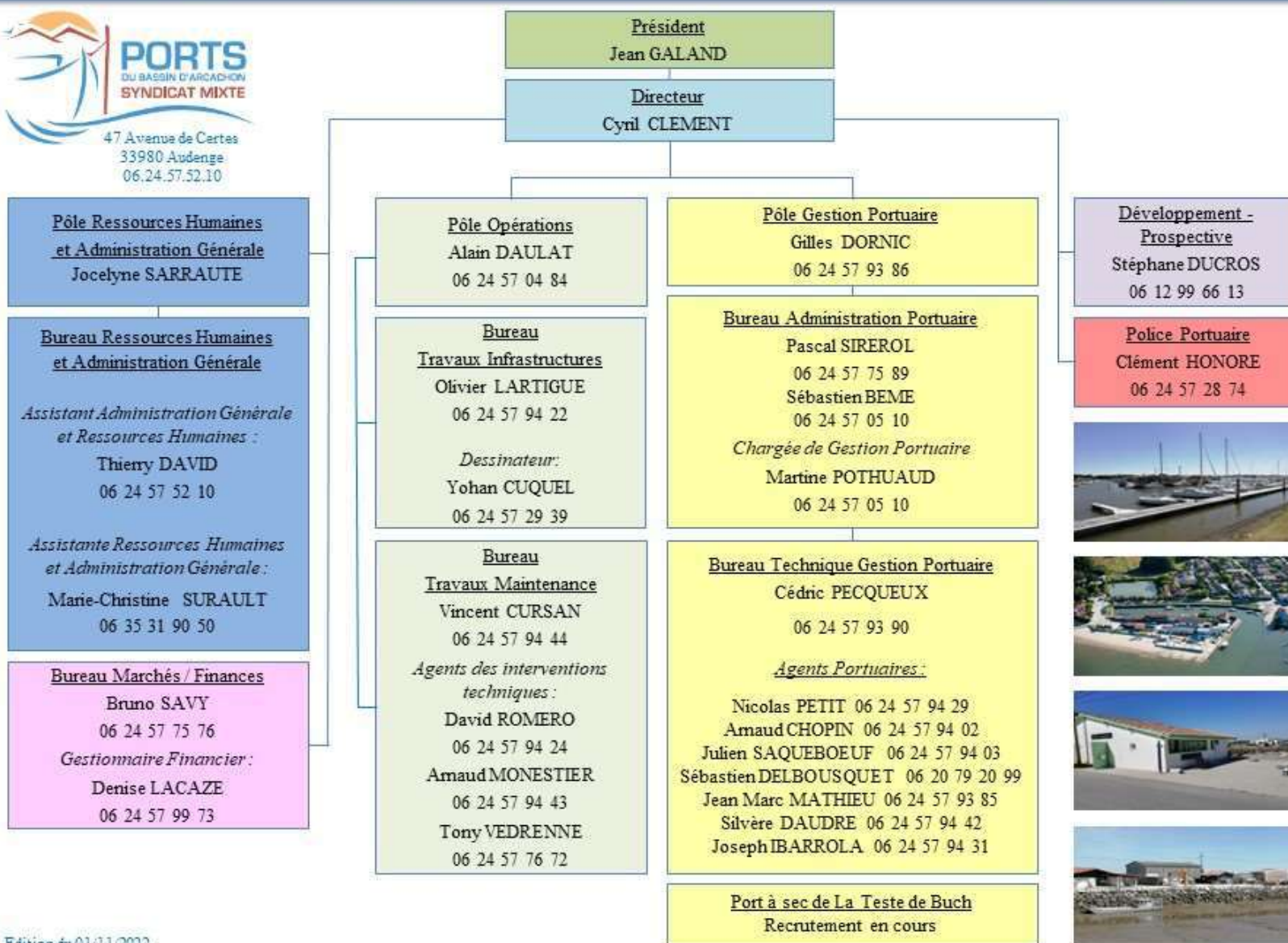
1. Etat des dossiers structurels;
2. Point sur le budget en cours;
3. Informations sur les tarifications;
4. Travaux, programmation, dragage.



1. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

- Le SMPBA a 5 ans. Il est aujourd'hui connu comme l'entité en charge de la gestion portuaire, de la police portuaire, des travaux d'investissement et de l'entretien maintenance sur 16 ports.
- Son fonctionnement est désormais pérennisé avec des documents cadres (statuts, règlement intérieur, règlement de police, règlement de gestion, règlement sur bateaux patrimoniaux, évolutions des statuts...);
- Pour autant il va continuer d'évoluer avec l'augmentation prochaine de ses périmètres, la réalisation de nouvelles infrastructures et la mise en œuvre de nouvelles installations;
- Les équipes se stabilisent, poursuivent leur formation et préparent déjà l'avenir proche;
- Agent présent de manière plus particulière à La Teste: Joseph Ibarrola;
- Aujourd'hui tableau d'effectifs à 28 personnes:

Organigramme du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA)





1. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

Quelques chiffres:

- 16 ports,
- Plan d'eau: 1327 places au port, 937 corps morts, 534 contrats de vacance de quai et 465 contrats de passage: 3240 contrats.
- Domaine terrestre: 983 contrats.
- Un site internet smpba.fr (305 000 vues) qui a beaucoup évolué cette année (formulaire, infos, comptes-rendus conseils...);
- La lettre d'information « Et sur les ports » : prochaine édition pour le premier trimestre;
- Réunions bi hebdomadaires avec le SIBA (tous dossiers dragages et valorisation);
- Autres réunions régulières (sous-préfecture, DDTM, maires, professionnels, DGFIP...);
- Nouvel arrêté SMPBA en date du 5 novembre 2021 suite à l'intégration de Biganos. Finalisation de tous les périmètres au prochain conseil syndical.

- AOT disponibles en ligne avec mise à jour tous les 1^{er} du mois; Le SMPBA va accroître l'accompagnement « ciblé » pour les professionnels.



- CTAOT réunis parallèlement aux commissions de cultures marines avec compte rendu désormais en ligne (le prochain le 28 novembre);

- Consultation sécurité avant les fêtes 2022/2023: surveillance du 16 au 30 décembre (22h-6h);

- Liste d'attente: 1971 inscrits (1812 l'an dernier) à l'échelle des ports du SMPBA;

- Listes d'attente La Teste-de-Buch: 12 attributions cette année, 439 personnes inscrites;

- Renouvellements 2023: Plan d'eau, corps morts jusqu'au 15 décembre;

- Police portuaire: 100 PV, 37 MED, 20 courriers (rappel à l'ordre), 4 dépôts de plainte, 9 déchéances des droits de propriétés;

- Vignette 2023 à apposer sur le bateau. A partir de cette année elle va être envoyée par courrier.



Corps morts



Place au Port



- Arrêté d'interdiction des VNM (scooters des mers) sur le périmètre du SMPBA:
⇒ ports où ils restent autorisés: Ares, Le Betey à Andernos, Fontainevieille à Lanton, Larros à Gujan et Prés salés Ouest à La Teste.

- Participation aux contrôles sur le plan d'eau et le DPM avec les services de l'état;
- Réquisition des moyens du SMPBA pour des actions de police ou des travaux;
- Gestion de la Maline de la Barbotière Est par le SMPBA sur demande des professionnels à compter du 1^{er} janvier 2023;
- Mise à disposition de moyens humains et matériels en janvier pour la halte nautique,

- Evolution des périmètres de compétence:
 - ⇒ Attente des décisions pour Lanton (Robinville);
 - ⇒ Transfert secteur du Lapin Blanc à La Teste au 1er janvier 2023;
 - ⇒ Travaux sur transfert frange Lapin Blanc à la pointe de l'aiguillon au SMPBA comme extension du port de La Teste (1er trimestre 2023);
 - ⇒ Etudes avec la commune sur le secteur du Canelot à La Teste
 - ⇒ Dossier maline d'adduction d'eau de mer de La Teste centre à appréhender en parallèle

Commune de La Teste
NOUVELLE LIMITE PORTUAIRE

Le chemin du littoral
sera préservé,
sécurisé et valorisé.

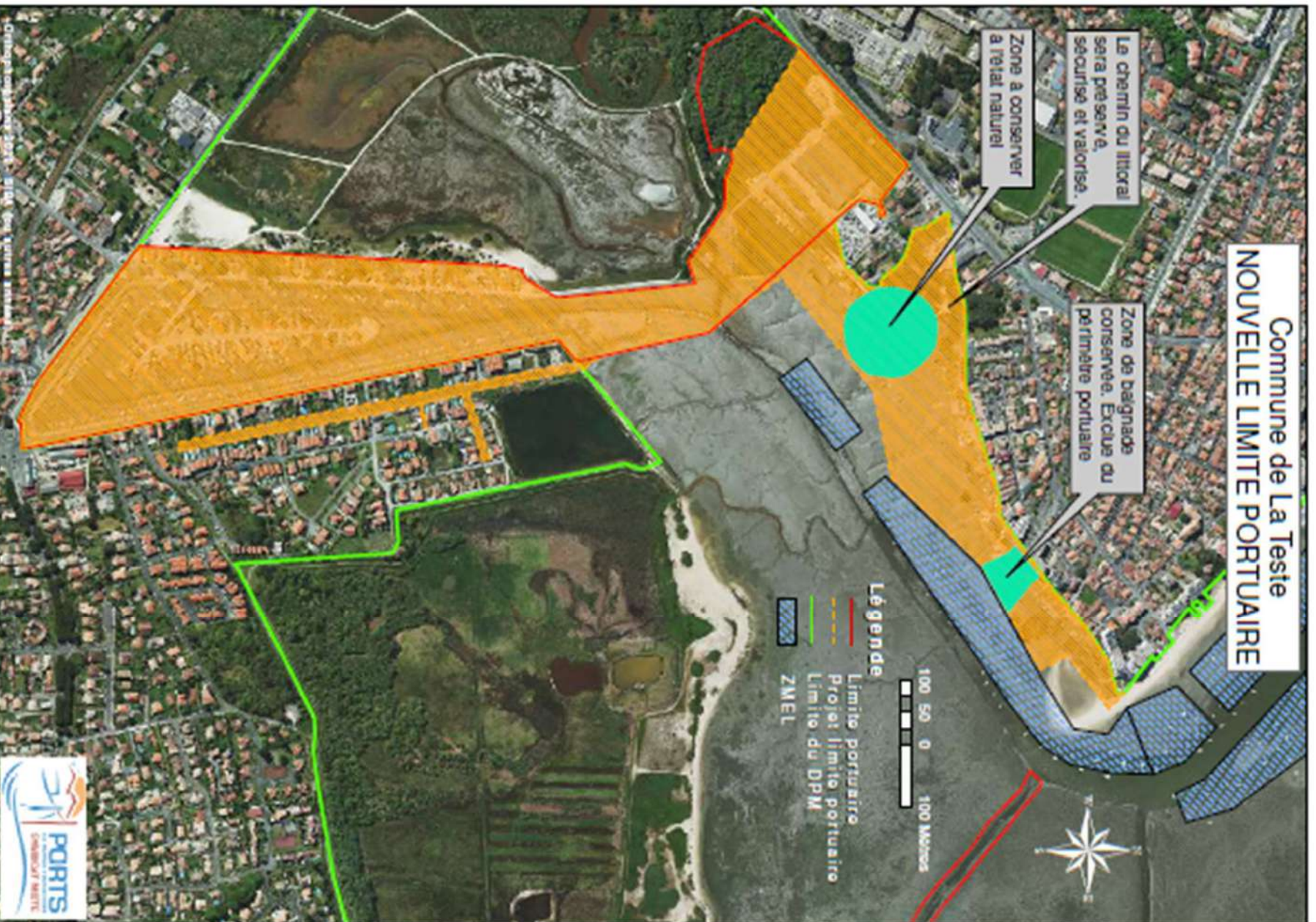
Zone à conserver
à relief naturel

Zone de baignade
conservée. Exclue du
périmètre portuaire



Légende

- Limite portuaire
- - - - - Projet limite portuaire
- Limite du DPM
- ZMEL



2. Budget

2022

01/12/2022

Fonctionnement		Total	Engagé 2022	Payé 2022	Reste à Engager	Disponible financier	Niveau engagement
Chapitre 11	<i>impôts et Frais fonctionnement courant activité (véhicules, fluides, nrj,...)</i>	640 600,00 €	638 173,30 €	548 123,27 €	323 632,34 €	499 493,54 €	74%
	<i>Entretien maintenance ouvrage (comptes 6156 - 61521 -61558...)</i>	615 914,74 €	274 708,90 €	208 893,93 €			
Chapitre 12	MASSE SALARIALE	1 370 000,00 €	1 085 920,68 €	1 085 676,28 €	284 079,32 €	284 323,72 €	79%
Chapitre 65	<i>Autres comptes Gestion Courante (redevances, formations, ...)</i>	22 483,38 €	17 037,38 €	14 177,56 €	5 448,00 €	8 307,82 €	76%
Chapitre 66	<i>Emprunts (6611 : interets)</i>	162 300,00 €	103 927,73 €	103 927,73 €	56 372,27 €	56 372,27 €	65%
Chapitre 67	<i>Charges exceptionnelles (subventions, titres annulés)</i>	33 000,00 €	27 239,30 €	27 239,30 €	5 740,30 €	5 740,30 €	83%
Chapitre 68	<i>Dotation aux provisions</i>	8 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €	0%
		2 852 300,12 €	2 169 027,69 €	1 990 060,27 €	683 272,43 €	862 239,85 €	

Investissement		Total	Engagé 2022	Payé 2022	Reste à Engager	Disponible financier	Niveau engagement
Chapitre 16 (emprunts & dettes)		463 000,00 €	364 368,26 €	364 368,26 €	100 431,74 €	100 431,74 €	78%
Chapitre 20 (immo incorporelles)		13 000,00 €	11 391,33 €	3 207,95 €	3 408,67 €	11 792,03 €	77%
Chapitre 21 (immo corporelles)		3 000,00 €	3 930,28 €	3 930,28 €	1 069,72 €	1 069,72 €	79%
Chapitre 23 (immo en cours)		3 226 256,13 €	3 208 136,16 €	2 307 831,22 €	18 119,97 €	787 030,83 €	99%
		3 711 256,13 €	3 588 226,03 €	2 879 537,71 €	123 030,10 €	900 324,36 €	

2. Budget:

- ⇒ Redevances 2020 recouvrées à 99% (3322 €);
- ⇒ Redevances 2021 recouvrées à 98% (22 197€);
- ⇒ Redevances 2022 recouvrées à 93% (150 872€);
- ⇒ Résultat actuel 2022: 2 398 155 € (2 046 547€ en 2021 soit +17,3%) ;
- ⇒ Dotation de transfert 2022 CD33 reçue en début d'année;
- ⇒ Subvention Europe et Région (40k€ chacune) pour les travaux de l'aire de récupération des déchets coquilliers à Andernos-les-Bains 100k€;
- ⇒ Agent en MAD (La Teste) pour dossiers subventions, plans de relance;
- ⇒ Demande de subventions pour la démarche port d'avenir : port de Betey et dragage de Vieux Port à Lanton;
- ⇒ Demande de subventions Aires de carénage et dossier Port à Sec La Teste;
- ⇒ Demande de subvention aménagement Ostréicole Meyran et Aménagement « Codimer ».



3. Tarification:

Ports	Places port (quais linéaires publics SMPBA)		Corps-mort		Places devant AOT terrestres		Total places plan d'eau	Total (1) redevances plan d'eau annuelles 2022 hors passages	Places passages (2)+I3:K11		Total global redevances plan d'eau 2022 (1) + (2)	Listes d attente (3)		Total global redevances plan d'eau et listes attente 2022 (1) + (2) + (3)	AOT terrestres		Total redevances plan d'eau et terrestre 2022
	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022			Nbre contrats	Redevances 2022		Nbre	Redevances 2022		Nbre contrats	Redevances terrestres 2022	
ARES	9	4 214 €	262	95 040 €	20	9 779 €	291	109 033 €	8	1 709 €	110 742 €	31	800 €	111 542 €	46	65 964 €	177 506 €
ANDERNOS	285	207 013 €	534	193 648 €	64	27 276 €	883	427 937 €	203	54 781 €	482 718 €	26	360 €	483 078 €	134	154 826 €	637 904 €
LANTON	447	321 178 €	141	51 927 €	5	2 051 €	593	375 156 €	170	54 270 €	429 426 €	43	645 €	430 071 €	17	50 937 €	481 008 €
GUJAN MESTRAS	10	7 149 €					314	153 908 €	7	2 755 €	156 663 €	27	405 €	157 068 €	535	417 987 €	575 055 €
LA TESTE DE BUCH	308	252 276 €					449	322 406 €	64	24 611 €	347 017 €	69	1 035 €	348 052 €	156	125 410 €	473 462 €
BIGANOS	245	46 979 €						46 979 €	13	2 786 €	49 765 €	36	540 €	50 305 €	95	2 905 €	53 210 €
TOTAL facturé au 02/12/2022	1 304	838 809 €	937	340 615 €	534	255 995 €	2 530	1 388 440 €	465	140 912 €	1 526 566 €	232	3 785 €	1 529 811 €	983	818 029 €	2 398 145 €

3. Tarification: 2021: 431 contrats plan d'eau (+38 passages) et 141 AOT terrestres

Ports	Places port (quais linéaires publics SMPBA)		Corps-mort		Places devant AOT terrestres		Total places plan d'eau	Places passages (2)+I3:K11		AOT terrestres		Total redevances plan d'eau et terrestre 2021
	Nbre contrats	Redevances 2021	Nbre contrats	Redevances 2021	Nbre contrats	Redevances 2021		Nbre contrats	Redevances 2021	Nbre contrats	Redevances terrestres 2021	
LA TESTE DE BUCH	302	234 888 €			129	61 166 €	431	38	6 845 €	141	78 659 €	382 593 €
TOTAL facturé au 20/10/2021	1 292	812 337 €	956	330 307 €	502	223 637 €	2 517	337	80 175 €	938	595 732 €	2 046 547 €

2022: 449 contrats plan d'eau et 156 AOT terrestres

Ports	Places port (quais linéaires publics SMPBA)		Corps-mort		Places devant AOT terrestres		Total places plan d'eau	Places passages (2)+I3:K11		AOT terrestres		Total redevances plan d'eau et terrestre 2022
	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances 2022		Nbre contrats	Redevances 2022	Nbre contrats	Redevances terrestres 2022	
LA TESTE DE BUCH	308	252 276 €			141	70 130 €	449	64	24 611 €	156	125 410 €	473 462 €
TOTAL facturé au 02/12/2022	1 304	838 809 €	937	340 615 €	534	255 995 €	2 530	465	140 912 €	983	818 029 €	2 398 145 €

Physiologie tarifification 2023



- Principes maintenus, usagers désormais bien au fait des modes de calculs,
- Légères évolutions pour prendre en compte les investissements réalisés et les coûts d'entretien maintenance des installations mises à disposition.
- Propositions d'évolution sur le plan d'eau:
 - Augmentation de 5% sur la domanialité plan d'eau;
 - Augmentation de la participation pour les navires à propulsion à voile (de -10% à -20%);
 - Augmentation réduite pour les redevances domaniales annexes (équipements);
 - Evolution de catégorie du fait des aménagements réalisés: ponton patrimoine La Teste (de C à A), port de la Passerelle Gujan (de E à A), traques B et C de Cassy (de C à B: le ponton traque B sera remplacé début 2023, C a été complètement refait).
 - Insertion de la tarifification pour La Teste Canelot et l'Aiguillon en prévision d'éventuels transferts au SMPBA (sans aménagement: en catégorie E);
 - Passage au fil de l'eau en catégorie D pour les quais équipés de crosses et échelles par le SMPBA;
 - Augmentation 5% sur les mouillages;

-Propositions terrestre:

- Revalorisations AOT simples (88cts/m²), AOT avec cabanes SMPBA et AOT+quai SMPBA(2,40€/m²) pour tenir compte de la réalité économique des frais d'entretien et maintenance;
- Légère revalorisation AOT restaurants et commerces (0,05% Ca)
- Légère revalorisation entretiens et contrôles périodiques moyens de levage collectifs mis en place et entretenus par le gestionnaire (735€/an) pour tenir compte de la réalité économique des frais de maintenance et d'entretien (11324€ par an)
- Légère revalorisation infrastructures d'eau de mer (+1€/m²). Info aujourd'hui cela coute 25€/m² au SMPBA en entretien hors amortissement;
- Revalorisation surveillance des ports (cela « coute » plus de 5000€ au SMPBA).
- Augmentation 5% pour les mises à l'eau des navires de grande taille (sup à 16m);
- Augmentation carte aire de carénage professionnelle (18000€ de fonctionnement/an);
- Création d'une ligne pour le port à sec mais règlement à écrire,
- Création d'une ligne refacturant le nettoyage du port dès lors qu'il s'avère indispensable pour des raisons de salubrité publique et demandé par le Maire;
- Création d'une ligne pour sensibiliser les plaisanciers à l'attention à porter aux clés confiées;

REDEVANCES PLAN D'EAU 2023 (TARIFS en euros TTC)

REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe

 Tarification de contrats annuels: attribution de janvier à août tarif annuel, ensuite tarif de passage
 Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

1/ Redevances d'occupation

Catégories de ports selon leur niveau d'accessibilité sur une marée	Redevance annuelle	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance nuitée
		Basse saison du 1er octobre au 30 avril	Moyenne saison mai juin et	Haute saison du 1er juillet au 31 août	
Catégorie 1	88,00	2,10	6,60	11,00	2,00
Catégorie 2	71,00	1,80	5,55	8,80	1,50
Catégorie 3	34,00	1,55	3,30	5,50	1,00

Catégorie 1 : La Teste de Buch - Gujan-Mestras

Catégorie 2 : Arès - Andernos - Lanton

Catégorie 3 : Ports fluviaux de Biganos

 NB : Occupation mensuelle hebdomadaire et journalière possible uniquement sur les linéaires publics.
 Tarification minimale de 15€

Navire multicoque sur linéaire public dans le port (sauf bateaux professionnels)	Prix simple X2 sur domanialité et équipement (hors corps mort et devant AOT terrestre)
Navire patrimonial	- 35 % (appliqué sur la redevance d'occupation)
Navire propulsion à voile	- 20 % (appliqué sur la redevance d'occupation)
Navire de plaisance des titulaires d'AOT terrestres (uniquement pour toute attribution initiale de l'AOT concernée avant 2020)	-75%

OCCUPATION DU PLAN D'EAU DEVANT LES AOT TERRESTRES DES ENTREPRISES NAUTIQUES (sur déclaration annuelle de l'entreprise)	Nb d'emplacements déclaré * Longueur moyenne déclarée * tarifs au m (catégorie 1 ou 2)
---	--

NB : les navires sur les emplacements demandés doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance avec l'entreprise nautique

POSTE D'AMARRAGE PROFESSIONNEL SUR LINEAIRES PUBLICS AMENAGES	Redevance assise sur la longueur du navire pro ou sur la longueur moyenne déclarée des navires en réparation ou maintenance (catégorie 1 ou 2 + redevance domaniale annexe)
---	---

REDEVANCES PLAN D'EAU 2023 (TARIFS en euros TTC)

REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe
2/ Redevances domaniales annexes

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Niveau d'équipement portuaire	Catégorie A : Ponton aménagé et équipé de catways SMPBA avec eau et électricité	Catégorie B : Ponton aménagé SMPBA sans catways avec eau et/ou électricité	Catégorie C : Ponton aménagé SMPBA ou quai avec eau et/ou électricité	Catégorie D : Quai aménagé SMPBA (échelles et systèmes d'amarrage fixe)	Catégorie E : Linéaire non aménagé SMPBA
Montant annuel et au m (en euros)	76,00 €	56,00 €	38,00 €	32,00 €	0,00 €
Montant hebdomadaire moyenne et haute saison (mai à septembre)	6,30 €	4,90 €	3,15 €	1,55 €	0,00 €
Montant hebdomadaire basse saison (1er oct au 30 avril)	3,00 €	2,35 €	1,52 €	0,75 €	0,00 €
Montant nuitée et au m (en euros)	0,95 €	0,80 €	0,55 €	0,25 €	0,00 €

Catégorie A : Andernos (Digue ouest quai Jean Bonnat) + Patrimoine La Teste + Gujan OstréaEdulis

Catégorie B : Lanton (Fontaineville + Taussat Vieux Port digue est) + Lanton Cassy ABCD

Catégorie C : La Teste de Buch (Dignes Est)

Andernos (Béty) - Lanton (Taussat Vieux Port digue Ouest)

Catégorie D : Lanton (Cassy Digue E), Meyran Est darse ouest (début), Canal fond de darse, Ares et Andernos

Catégorie E : Lanton (piquets), Canelot et L'aignillon

Biganos (port de Biganos et port des Tuiles) et devant AOT terrestres

3/ Redevance d'amarrage - Corps morts

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

	SAISON 1er mars au 31 octobre	MENSUEL JUIN/JUILLET / AOUT	MENSUEL HORS JUIN/ JUILLET / AOUT	HEBDOMADAIRE	JOURNALIERE
1ères lignes	33,00	21,00	10,00	6,00	1,50
2ème ligne et suivantes	66,00	40,00	20,00	12,00	3,00

4 / Inscription et renouvellement sur liste d'attente par commune	15€/3 ans /par liste occupation annuelle
5 / Déplacement d'un navire mis en sécurité par le SMPBA à terre ou sur plan d'eau	350 €
6 / Navire sans autorisation - occupation sans droit ni titre. Tarification journalière	100 €

REDEVANCES TERRESTRES 2023 (TARIFS en euros TTC)



1 / Redevances d'occupation annuelles

NB : tarification minimale de 15€

ELEMENT D'OCCUPATION		TARIF au m ²
1	TP	0,88 €
2	TP + Cabane SMPBA	1,70 €
3	TP + Quai SMPBA	1,85 €
4	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA	2,40 €
5	TP stockage de bateaux entreprise nautique	5,25 €
6	Terrasse de restaurants et commerces	9,30 €
7	Terrasse des ateliers de restauration d'Andernos	40,00 €

Bateau(x) de l'ostréiculteur, du pêcheur ou (le) bateau d'intervention de l'entreprise de construction, de location ou de maintenance nautique titulaire d'une AOT dispose automatiquement d'un emplacement plan d'eau pour son(ses) navires professionnels.

ACTIVITES		TARIF
8	% sur Chiffre d'affaires année N-1 (restaurants et commerces)	1,35%
9	Transformateur EDF 50kV<Tension<130kV	14 770 €
10	Transformateur EDF 50kV<Tension<130kV	51 425 €
11	Réseau communication électronique aérien	55,54€/km
12	Réseau communication électronique enterré	41,66€/km
13	Antenne d'opérateur de téléphonie sur bâtiment SMPBA	1 880 €
14	Pylône d'opérateur de téléphonie sur TP	8 400 €
15	Réseaux transport/distribution énergie ratio port (RP) <2000hab	153 €
16	Réseaux transport/distribution énergie 2000<RP <5000	(0,183P-213)€
17	Réseaux transport/distribution énergie 5000<RP <20000	(0,381P-1204)€
18	Réseaux transport/distribution énergie 20000<RP	(0,686P-19489)€
19	Réseaux eau et assainissement	30€/km
20	Installation eau/assainissement (cabane SMPBA Professionnelle)	30% du montant TTC

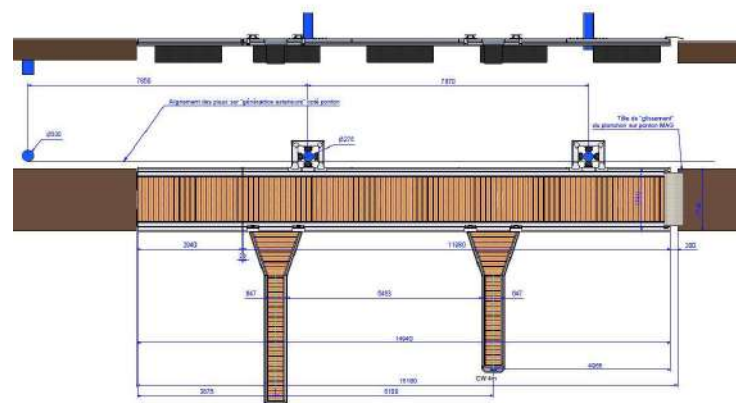
2 / Redevances outillage

ELEMENT D'OUTILLAGE		TARIF
21	Portique/Potence entenus par le SMPBA	735 €/an
22	Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA (gravitaire)	16,50 €/m ² bassin/an
23	Participation à surveillance ostréiculture période de fête	160€/an/entreprise/port
24	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (16m < navire < 20 m)	5 250 € par mise à l'eau
25	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (20m < navire < 30 m)	15 750 € par mise à l'eau
26	Cale de mise à l'eau de Canal et Larros (pour navire > 30 m)	26 250 € par mise à l'eau
27	Aire de carénage SMPBA (maxi 5 jours d'utilisation par bateau)	15 €/j d'utilisation
28	Aire de lavage SMPBA	2€/3mins d'utilisation
29	Carte aire de carénage/lavage pour les professionnels	330 €
30	Navire, véhicule, remorque...sur aire de carénage, cale ou aire tech	100 €/j
31	Bassin à flot	12 000 €/an
32	Stockage de navires (1) ou marchandises et assimilées (2) sur zone de sécurité publique SMPBA	2€ (forfait) ou 2€/m ² (2) occupé par jour
33	Stationnement de remorques sur aire identifiée	10 €/j
35	Frais de procédure sur CGV	50 €
36	Place port à sec (ml/an sans entretien manœuvres illimités- cf régl)	250€/ml bateau /an
37	Frais de reproduction de clés (pontons /cabanes SMPBA)	10 €
38	Nettoyage port ou partie du port par le gestionnaire	100€/entreprise/port

4.Travaux

Réalisés ou en cours:

Sécurisation et mise en place d'un ponton digue est: 32K€



Aménagement du pôle nautique Prés Salés – La Teste : 440k€

- Aménagement des voiries en accompagnement de l'aménageur



Rénovation et recalibrage cale de mise à l'eau : 90k€



- Mise en place de 5 bornes énergies + eau sur le ponton patrimoine– 30 k€.



Entretien maintenance:

42 demandes d'intervention sur 2022 :

- 23 terminées
- 19 en cours

Quelques réalisations :

Remplacement boîte aux lettres : 3 800 €

Remplacement pompe remplissage Rocher : 4200 €

Evacuation déchets entrée port de Rocher : 8800 €

Démolition et évacuation bateau : 4000 €

Entretien voiries raquette digue ouest : 5300 €

Fourniture diverses pour régie : 1600 €

...

Soit total de près de 30k€

A venir:

- Reprise des pontons (planches) digue Est port de La Teste
- Réalisation enrobé raquette digue ouest
- Reprise joints dilatation cale de mise à l'eau



4. Travaux et programmation

A suivre:

Aménagement de l'avenue des ostréiculteurs
après l'enfouissement des réseaux: 1,3M€;



4. Travaux et programmation

A suivre:

Création de 2 aires de carénage (dossier subvention agence de l'eau);

Sécurisation de la plaisance et modernisation digue ouest;

Réalisation de quais professionnels port de La Teste Centre (digue centrale);

Etudes sécurisation et modernisation écluse Canelot ?





4. Travaux et programmation

Et aussi:

Sécurisation des places de plaisance à Rocher et désensablement;

Construction/réparation de cabanes;

Etudes sur ponton d'accueil Port de La Teste Centre;

...

5. Dragage

Etudes en cours pour le dragage des accès des professionnels de l'Aiguillon,

